

Solutions d'investissements

Tout sur le

**Fonds de
dividendes
canadiens de
croissance Idéal**
de la Standard Life



Bonjour.

Toute décision comporte des risques et des récompenses, et il est important de bien équilibrer le tout, surtout quand il s'agit de vos placements.

Pour établir un portefeuille équilibré en vue de la retraite, il faut choisir des placements qui présentent à la fois un potentiel de croissance du capital, idéalement avec un risque limité. C'est exactement ce que vous propose notre Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal¹ maintes fois acclamé! Ce fonds, qui produit de solides rendements depuis sa création en 1998, investit dans des sociétés de premier ordre bien établies tout en vous procurant un rendement constant à long terme et une volatilité réduite – la formule gagnante d'un portefeuille équilibré.

Ce que vous offre notre Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal

Points saillants du fonds sous-jacent¹

- Excellents rendements depuis l'établissement du fonds.
- Procure la stabilité associée aux grandes sociétés de premier ordre qui versent des dividendes.
- Contenu entièrement canadien.

4 raisons d'affecter ses primes au Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal

1 Possibilité de tirer profit du potentiel multiplicateur des dividendes	2 Avantageux fiscalement, grâce à une gestion bien conçue	3 Approche reconnue en gestion de placements en dividendes	4 Autres avantages que seuls les fonds distincts peuvent procurer
--	---	--	---

¹ La majeure partie de l'actif de ce fonds est investie dans le fonds commun de placement sous-jacent, le Fonds de dividendes canadiens de croissance Standard Life.

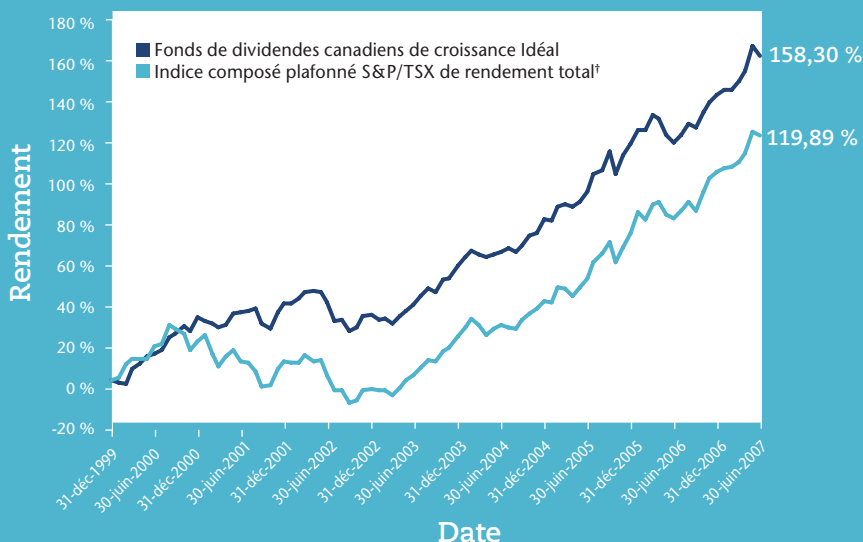
Les valeurs de premier ordre offrent plusieurs avantages

Habituellement, les sociétés qui versent des dividendes affichent de solides antécédents en matière de saine gestion et de croissance soutenue. Elles ne sont peut-être pas aussi tape-à-l'œil que les entreprises naissantes, mais leurs antécédents de rendement constant inspirent confiance – particulièrement à long terme. Voilà le genre de titres qui composent notre Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal.

Un fonds des plus performants

Notre Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal est géré par Investissements Standard Life inc., l'une des principales équipes de gestion de portefeuille au Canada et dont l'approche en matière de gestion de placements en dividendes est reconnue.

Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal vs Indice composé plafonné S&P/TSX de rendement total



Au cours d'une période de 7 ans se terminant le 30 juin 2007, les résultats du Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal ont surpassé ceux du rendement total de l'indice composé plafonné S&P/TSX, qui inclut les dividendes réinvestis.

† L'indice composé plafonné S&P/TSX de rendement total est l'indice vedette du prix des actions des marchés boursiers canadiens avec dividendes réinvestis au fil du temps.

Rendement au 30 juin 2007

1 an	3 ans	5 ans	Depuis l'établissement
19,54 %	16,72 %	13,43 %	12,93 %

Rendements annualisés pour l'option avec frais.
Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.

Autres excellentes raisons de choisir les Fonds distincts Idéal

Disponibles uniquement auprès des compagnies d'assurance vie, les fonds distincts comportent des garanties qui ne sont pas offertes aux détenteurs des fonds communs de placement. En investissant dans notre Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal, vous bénéficiez également des avantages suivants :

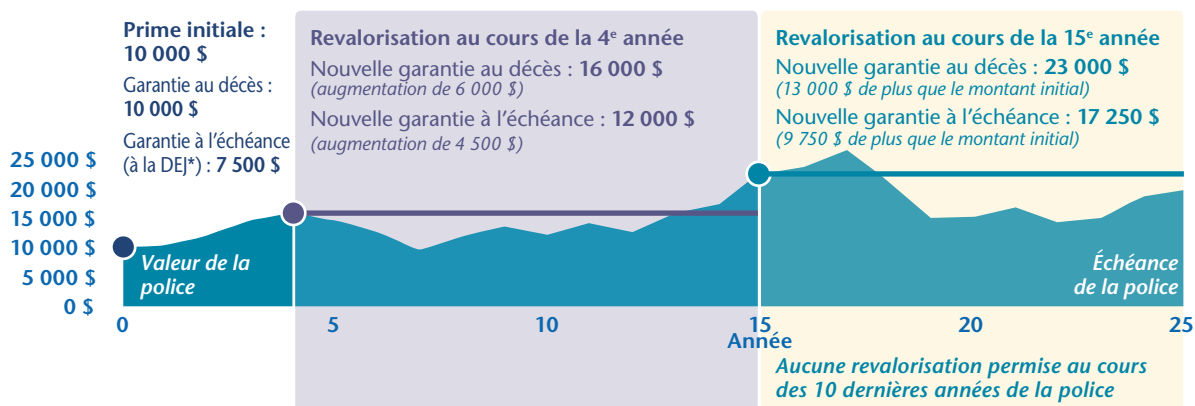
Garanties à l'échéance et au décès

Nos Fonds distincts Idéal possèdent des caractéristiques intégrées qui protègent vos primes : la garantie à l'échéance de 75 % (à condition que la prime initiale remonte à au moins 10 ans) et la garantie au décès de 100 %². En d'autres mots, peu importe les fluctuations du marché, nous vous rembourserons au moins 75 % des primes nettes³ à l'échéance de la police (date d'entrée en jouissance de la rente) ou vos bénéficiaires toucheront 100 % des primes nettes³ versées en cas de décès⁴.

Les revalorisations⁵ vont un cran plus loin : vous obtenez une sécurité accrue

Si la valeur de vos fonds distincts augmente, vous pouvez revaloriser vos garanties – deux fois l'an – en fonction de ce gain. La garantie à l'échéance de 75 % et la garantie au décès de 100 % peuvent donc vous procurer une valeur encore plus élevée que les sommes que vous avez affectées à la police. La nouvelle valeur de votre police dépendra de la performance du marché ainsi que de la date à laquelle vous aurez choisi d'effectuer la revalorisation.

Voici comment fonctionnent nos revalorisations



Cet exemple suppose que le rentier avait moins de 80 ans à l'établissement de la police. Les données du tableau ci-dessus servent uniquement à titre d'exemple; elles ne reflètent aucunement la performance d'un fonds en particulier.

* Date d'entrée en jouissance de la rente (ou date d'échéance de la police).

² Si le rentier est âgé de 80 ans ou plus à l'établissement de la police, la garantie au décès correspond à 75 % des primes versées à la police, moins tous rachats proportionnels.

³ Primes versées moins tous rachats proportionnels.

⁴ Dans le cas des polices non enregistrées, il est possible de désigner une autre personne comme rentier (ou assuré en vertu de la police), et le capital-décès sera payable au décès de cette personne.

⁵ Les revalorisations sont offertes sur nos Fonds distincts Idéal – Sans frais avec option de revalorisation et sur nos Fonds distincts Idéal – Option Platine. Vous pouvez profiter des revalorisations jusqu'à l'âge de 70 ans. Aucune revalorisation n'est permise au cours des 10 années précédant la date d'échéance de votre police.

Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal

Frais de gestion peu élevés

Les frais de gestion de nos fonds distincts sont parmi les plus bas de l'industrie, ce qui laisse une plus grande part de vos capitaux fructifier pour vous.

Possibilité de protection contre les créanciers

Même s'il est peu probable que vous déclariez faillite, il est toujours sage de vous prémunir contre les imprévus. L'actif de votre Fonds distinct Idéal peut être protégé contre les créanciers dans l'éventualité d'une faillite inattendue, sous réserve que vous ayez désigné un bénéficiaire privilégié dans la police, comme votre conjoint, vos enfants, vos petits-enfants ou vos parents. Il peut arriver dans certains cas que la protection contre les créanciers ne s'applique pas. On vous recommande de consulter un conseiller juridique pour savoir si vous avez droit à ce type de protection.

Possibilité d'éviter les frais d'homologation⁶

Prévenez l'érosion de votre patrimoine en vous assurant que vos proches touchent la totalité des sommes auxquelles ils ont droit. Si, à la date du décès, des bénéficiaires sont désignés dans la police, l'actif des Fonds distincts Idéal peut leur être versé directement, ce qui permet d'éviter les frais successoraux et les frais d'homologation ainsi que les autres frais et délais qui peuvent en découler.

Protection du consommateur

La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada est membre d'Assuris, le filet de sécurité des consommateurs de l'industrie de l'assurance.

Investissements Standard Life inspire confiance

Investissements Standard Life inc. (ISL) est le gestionnaire des Fonds distincts Idéal. ISL est une filiale de Standard Life Investments Limited, d'Édimbourg, une des plus importantes sociétés de gestion de placements au monde dont l'actif sous gestion s'élève à environ 310 milliards \$ CA*. Comptant parmi les principales équipes de gestion de portefeuille au Canada, ISL possède un actif sous gestion d'environ 27 milliards \$*. Sa clientèle comprend quelques-unes des plus grandes caisses de retraite au pays ainsi que des milliers de particuliers canadiens. Ils ont tous confié leur sécurité financière à ISL.

* Actif sous gestion au 30 juin 2007.

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal, veuillez communiquer avec votre conseiller.

⁶ Ne s'applique pas au Québec, puisque dans cette province, il n'est pas nécessaire de faire vérifier un testament notarié par le tribunal et que, dans le cas des testaments olographes ou devant témoins, les frais de vérification sont peu élevés.

Retraite
Investissements
Assurance

À bientôt.
www.standardlife.ca

Les Fonds distincts Idéal sont offerts dans le cadre des régimes d'épargne et de revenu de retraite de la Standard Life, qui sont des produits d'assurance.

Vous trouverez une description des principales caractéristiques des Fonds distincts Idéal de la Standard Life dans la Notice explicative.

Sous réserve des garanties prévues en cas de décès et à l'échéance, toute partie de la prime ou toute autre somme affectée à un Fonds distinct Idéal est investie aux risques du titulaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur marchande de l'actif dudit Fonds distinct Idéal.

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
Le 15 octobre 2007